

## Commune de COURÇAY

### COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021 à 18h30

**Présents :** Anne BAYON de NOYER, Bénédicte DELAUNAY, Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Karine ROUSSILLAT, Jean- François BERNARD, François BORNE, Vincent COURTINE, Eva PICARD, Sophie BARRET, Rémi PERU, Isabelle LEROUX.

**Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :**

- 1) Approuve le compte- rendu du conseil municipal du 6 juillet dernier.
- 2) **Approuve la cession, à l'euro symbolique, des portions de chemins ruraux n°36 et 43**, soumise à enquête publique et sur laquelle le commissaire enquêteur a donné un avis favorable; met à la charge des acquéreurs les frais de bornage, d'enquête publique, et de notaire.
- 3) **Autorise le Maire à signer une convention avec la Direction des Finances Publiques pour la mise en place du paiement en ligne des factures émises par la commune.**
- 4) **Est informé des effectifs de l'école : 51 élèves répartis en 2.5 classes : le matin, une enseignante accueille les élèves de CP-CE1, l'après- midi les élèves de CP rejoignent la classe de maternelle, et les CE1 la classe de primaire.**

Projets 2021-2022 :

- La commune prospecte pour permettre aux élèves à partir du CE1 de bénéficier de cours de natation, sur le dernier trimestre (8 séances). Les piscines de St Avertin et Loches sont consultées pour trouver des créneaux et adapter au mieux le temps de transport.
- Un projet de comédie musicale est proposé cette année par la Bonne Note, avec représentation le jour de Courçay en Fête, jour de kermesse et fête du village (le 2 juillet 2022).
- L'exposition des peintures hyperréalistes de Jacques Bodin sera visitée par les classes de primaire le 22 octobre prochain.

Une réunion de la commission petite enfance, restauration scolaire, jeunesse, est prévue prochainement pour faire le point sur l'introduction des obligations de la loi Egalim visant à développer les produits bio, de qualité et si possible en circuit court dans la restauration collective.

- 5) **Autorise le Maire, pour la durée de son mandat à effectuer les recrutements d'agents contractuels** pour des remplacements, besoins occasionnels, saisonniers ou liés à un accroissement de l'activité (en période de protocole sanitaire strict notamment).
- 6) **Autorise le maire à renouveler un bail de location** d'une parcelle communale (cadastrée YL n°5, « Vallée de Rouvre », d'une superficie de 16ares 90ca) par le repreneur d'une exploitation agricole de la commune, dans les mêmes conditions que le bail en cours.
- 7) **N'exerce pas son droit de réservation d'une parcelle communale**, retenue en emplacement réservé n°5 dans le Plan Local d'Urbanisme, cadastrée section C n°1094, située en contrebas de la place de l'église.
- 8) **Le Conseil Municipal des Jeunes sera élu le 16 octobre prochain.** Les candidatures seront ouvertes du CM2 à la Seconde, et les électeurs seront les élèves du CP à la Seconde (tous établissements scolaires confondus). Sera élu Maire celui ou celle qui remportera le plus de voix (en cas d'égalité, le ou la plus âgé/e sera élu/e). Une communication sera transmise à tous les enfants concernés. L'association Puzzle, qui participe à la mise en place et à l'animation du CMJ, en même temps que celles de Reignac et Cormery, a proposé une prise de fonctions officielle commune aux 3 municipalités, le 22 octobre à 19h (lieu à déterminer).
- 9) **Est informé des projets communaux retenus par l'Etat au titre du contrat de relance et de transition écologique :** projet de pumptrack pour 2023, et la 2<sup>ème</sup> tranche du projet d'aménagement du centre bourg, pour 2022. La commune explore les pistes possibles de financement complémentaire de la 1<sup>ère</sup> tranche (création du parking), urgent pour désengorger la place de l'église, et permettre le maintien de la desserte en transports publics. Sur cette première tranche, le choix d'un maître d'œuvre sera effectué à l'automne.

10) **Est consulté** sur la préparation de la réunion publique prévue le 24 septembre à 20h.

11) **Manifestations à venir :**

- Les journées du patrimoine se déroulent le week- end du 18 septembre ; une « **visite- éclair** » **du village sera proposée le 18/09 par le Pays Loire Touraine**, et l'église sera ouverte avec l'installation d'une exposition de photos et descriptifs historiques. Des élus assureront l'accueil sur les deux jours.
  - Un stage d'initiation à la chaux est organisé par le Pays Loire Touraine le samedi 2 octobre (réfection d'un mur du cimetière). Inscriptions auprès du Pays Loire Touraine.
  - Un tournoi de pétanque le **19 septembre**, une soirée moules frites le **2 octobre** et le bal d'automne le **20 novembre, seront organisés par le Comité des fêtes**.
  - Le 13 octobre, l'association Puzzle proposera une animation de tir à l'arc à Courçay
  - **L'exposition de Jacques Bodin, déjà reportée plusieurs fois, se tiendra les week-ends du 22-24 octobre et du 29 octobre- 1<sup>er</sup> novembre prochains.**
  - **La fête de Noël se déroulera le 10 décembre prochain, avec feu d'artifice et boissons chaudes.**
- L'organisation sera vue en réunion prochainement.

12) Questions diverses :

- Les prochains conseils municipaux sont fixés le 25 octobre et le 6 décembre 2021.
- Les vœux du Maire se dérouleront le samedi 15 janvier, en fin de journée.
- Est décidée la suppression des permanences des élus le premier samedi de chaque mois, une très faible fréquentation étant constatée, et les sacs jaunes à retirer en Mairie étant remplacés par des bacs à partir de 2022 (informations à venir dans les prochaines semaines).
- L'avant- programme du Théâtre de la Nature prévu le 30 mai 2022, est présenté et approuvé, pour être soumis à la prochaine commission culture de la CCBVC pour une éventuelle participation financière.